



# DE LA FABRICATION A L'AFFINAGE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Titre** De la fabrication à l'affinage

**Sous-titre** Visite de la fromagerie de Charmey

Descriptif de l'activité La fromagerie de Charmey vous ouvre ses portes. Cette visite permet de

comprendre tout le processus de transformation du lait en fromage. Après avoir assisté à la fabrication, visite des caves de la fromagerie où sont affinées les meules de Gruyère AOP et Vacherin Fribourgeois AOP.

Comme il se doit, la matinée se clôt par une dégustation.

Dates Samedi 19 août 2023, samedi 21 octobre 2023

**Horaire** 09h15 – 10h40

Laiterie fromagerie de Charmey, La Tzintre 53, 1637 Charmey

Lieux de l'activité La Tzintre, laiterie fromagerie de Charmey

Programme indicatif 09h15 Accueil démonstration de la fabrication du fromage

09h45 Visite des caves à fromage de La Tzintre

10h15 Dégustation et explications

10h40 Fin de la visite

Sécurité Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre

avec lui ses médicaments.

Participants catégories et

âges

Adultes, dès 16 ans

Enfants, dès 6 ans

Nombres Minimum 8 adultes - 20 personnes maximum

Accessibilité universelle Lieu partiellement adapté pour les fauteuils roulants, les toilettes sont

difficilement accessibles en fauteuils roulants. L'activité est adaptée au

handicap de la vue.

Variante Offre valable pour les groupes hors des dates fixées. Horaires et jours à

convenir.

## TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics

Laiterie fromagerie de Charmey, La Tzintre 53, 1637 Charmey, accès en transports publics par bus TPF, arrêt *Charmey, La Tzintre*, parking à

proximité

Horaires des transports

publics

Aller

Bulle – Charmey, La Tzintre 08h47 – 09h12

Retour

Charmey, La Tzintre – Bulle 10h42 – 11h13

De la fabrication à l'affinage | Parc à la carte 2023 - 2024

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles

de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

**Covoiturage** Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact: inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

#### **TARIFS**

Tarif de base adulte Dès 16 ans, 20.-

Tarif de base enfant De 6 à 15 ans, 10.-

Tarif variante Dès 8 adultes, 20.- par personne dès 16 ans, 10.- par personne de 6 à 15

ans.

Pique-nique Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé et

dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

La variante avec viande au prix de 16.-:
80g de Gruyère AOP\* ou L'Etivaz AOP\*, 80g d'un deuxième fromage\*, 100g de charcuterie\*, un ballon de pain et un fruit.

La variante végétarienne au prix de 13.-:
80g de Gruyère AOP\* ou L'Etivaz AOP\*, 80g d'un deuxième fromage\*, un autre produit laitier \*, un ballon de pain et un fruit.

\*produits labellisés Parc

#### **CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ**

Inscription Inscription obligatoire: inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

**Confirmation** La réservation est considérée comme définitive dès la réception de

l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est

confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun

paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme

définitive à la réception du paiement par le Parc.

**Annulation** En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non

atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités. le Parc se réserve le droit d'annuler

l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un piquenique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

Assurances Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.